

Scutellaire en casque



© CBNE, C. Bougault

FAMILLE : *Lamiaceae*

SYNONYMES :

NOMS VERNACULAIRES :

Scutellaire en casque
Scutellaire toque
Toque bleue

TYPE BIOLOGIQUE : Hémicryptophyte ou héliophyte

TAILLE : 15-60 cm

PÉRIODE FLORAISON : Juin - Septembre

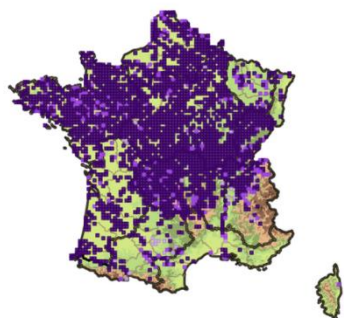
STATUTS DE RARETÉ ET DE MENACE :

- *Aucun*

STATUTS RÉGLEMENTAIRES :

- *Aucun*

RÉPARTITION EN FRANCE



■ date ≥ 2000 ■ 1950 ≤ date < 2000 ■ date < 1950

Source : <https://siflore.fcbn.fr>, consulté le 20/10/2020

© CBNE, E. Burguin

Scutellaria galericulata L.



Description

Type végétatif : Plante herbacée pérenne

Port : Tige dressée ou ascendante, généralement ramifiée

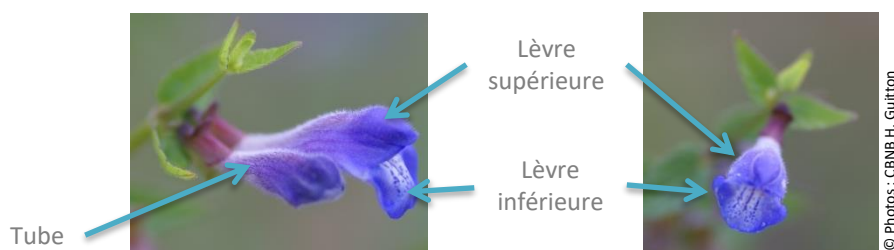
Système racinaire : Souche grêle, longuement traçante

Feuilles : Feuilles opposées, de 1-5(-7) cm, de forme générale triangulaire, en cœur à la base, faiblement crénelées et à pétiole court

Inflorescence : Paires de fleurs juxtaposées, tournées du même côté, à l'axe des feuilles (bractées)

Fleurs : Fleurs zygomorphes constituées d'un tube allongé et courbé, dilaté près de l'ouverture, à lèvre supérieure trilobée et lèvre inférieure entière, ouverte vers le bas et plus claire au milieu

Fruits : Akènes arrondis



Fleur de *Scutellaria galericulata*

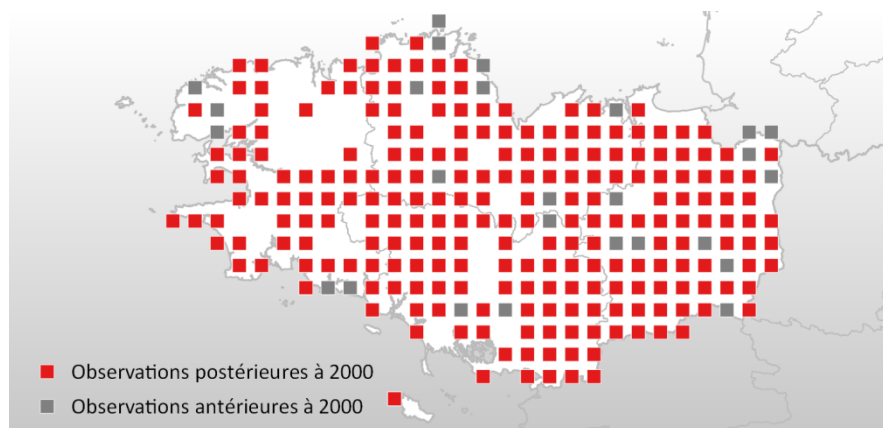
© Photos : CBNE H. Guitton

Milieu de vie

Bords des eaux, prairies marécageuses et aulnaies.

La Scutellaire en casque indique des milieux neutres à peu acides.

Répartition de l'espèce en Bretagne



■ Observations postérieures à 2000
■ Observations antérieures à 2000

Source : base *Calluna*, CBNE, 20/10/2020
Carte de répartition actualisée en ligne sur [eCalluna](https://eCalluna.fcbn.fr)



Confusions possibles

Il existe un risque de confusion avec les autres espèces du genre *Scutellaria*, notamment avec la Petite Scutellaire (*Scutellaria minor* huds.) et la Scutellaire à feuilles hastées (*Scutellaria hastifolia* L.). Cette dernière est néanmoins très rare en Bretagne et n'est aujourd'hui connue en Bretagne que sur la Presqu'île de Crozon en Finistère.

Toutes ces espèces sont indicatrices de zone humide et figurent sur l'Arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides en application des articles L. 214-7-1 et R. 211-108 du Code de l'environnement.



© CBNB, J. Le Bail

Scutellaria galericulata

Critères distinctifs : fleurs plus grandes, 12-25 mm bleues ou violacées. Feuilles entières dans le haut, hastées à la base



© CBNB, E. Quéré

Scutellaria minor

Critères distinctifs : fleurs assez petites, 6-10 mm, rosées



© CBNB, J. Le Bail

Scutellaria hastifolia

Critères distinctifs : fleurs plus grandes, 12-25 mm bleues ou violacées. Feuilles faiblement crénelées-dentées, en cœur à la base